

B. H. S., n° 1, Janv. Fév. 1956

La distribution géographique de cette espèce comprend les pays suivants : Congo Belge, Angola, Rhodésie du Nord, Nyassaland, Afrique du Sud et Mozambique (*).

* * *

Nous présentons ici nos meilleurs remerciements aux scientifiques docteur G. O. EVANS, M. E. BROWNING et M. DONALD MACFARLANE, à qui nous devons un excellent accueil pendant notre court séjour dans la section des acariens du Musée Britannique d'Histoire Naturelle à Londres.

RÉSUMÉ

En examinant la collection des tiques appartenant au Musée Britannique d'Histoire Naturelle, l'auteur a trouvé quelques exemplaires provenant d'Angola, parmi lesquels était représentée une espèce jusqu'à ce moment inconnue dans le territoire : *Rhipicentor gladiger* (Neumann, 1908).

TROIS ANOPHÈLES NOUVEAUX POUR LE CAMEROUN
(*A. HARGREAVESI*, *A. FREETOWNENSIS* ET *A. JEBUDENSIS*)

Par J.-P. ADAM et J. HAMON (**)

Dans une note précédente nous avons signalé la présence dans le Sud-Cameroun de trois Anophèles que nos prédécesseurs n'avaient pas trouvés. Poursuivant notre recensement faunistique et l'étude biologique d'*A. rageaui* nous avons, de février 1954 à février 1955, effectué des captures mensuelles régulières dans la galerie de captage des eaux d'Oliga (près Yaoundé). Nous contrôlions avec la même périodicité trois cases africaines habitées et un pavillon en brique, inoccupé, qui se trouvaient à proximité immédiate de l'ouverture de la galerie. Nous avons organisé aussi, pendant une quinzaine de nuits, des captures sous moustiquaire-piège avec appât humain, dans une habitation et à l'extérieur. C'est au cours de ce travail que nous avons pris successivement deux femelles d'*A. jebudensis* Froud et quatre exemplaires d'*A. fretownensis* Evans (2 ♂ et 2 ♀).

Anopheles hargreavesi Evans a été obtenu d'élevage à partir d'un lot de larves pêchées à Ebogo dans le Nyong :

(*) Dans un travail prochain nous insisterons spécialement sur la présence du *R. gladiger* dans l'Afrique Orientale Portugaise, où il était inconnu jusqu'à cette date.

(**) Séance du 11 janvier 1956.

22 oct. 85

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 18 734

Cote : B ex 1

108

I. — *Anopheles hargreavesi* Evans, 1927.*Provenance.*

Cette espèce, difficilement séparable à l'état adulte d'*A. marshalli*, a été trouvée à l'état larvaire dans la rivière Nyong. L'élevage a permis d'obtenir des adultes.

Biologie.

Les larves de l'espèce vivaient en association avec celles d'*A. moucheti* dans une nappe de *Pistia* installée dans une crique de la berge du Nyong.

Un imago pris dans une habitation d'Ebogo et qui avait été déterminé comme *A. marshalli* appartenait vraisemblablement à cette espèce, *A. hargreavesi*, les larves d'*A. marshalli* n'ayant jamais été récoltées à cet endroit. Un seul exemplaire d'*A. marshalli* a été pris parmi plus 2.000 *A. moucheti* capturés en 22 mois.

Discussion.

L'étroite ressemblance des adultes d'*A. hargreavesi*, obtenus d'élevage, avec les Anophèles déterminés comme *A. marshalli* capturés dans les cases d'Ebogo et d'ailleurs, s'ajoutant au fait que l'on n'a jamais pêché de larve d'*A. marshalli*, nous font considérer avec une certaine méfiance les déterminations d'exemplaires rapportés à l'espèce *A. marshalli*, faites par nos devanciers et nous-même et basées uniquement sur des adultes femelles capturés dans des habitations. Cette question mériterait d'être étudiée avec soin.

II. — *Anopheles freetownensis* Evans, 1925.*Provenance.*

Les 4 adultes (2 femelles et 2 mâles) ont été capturés à Oliga (près de Yaoundé). Une larve appartenant à la même espèce a été prise dans la même localité.

Biologie.

a) *Adultes.* — Les 2 femelles et l'un des mâles ont été pris au repos sur le plafond de la galerie d'Oliga dans une zone où l'humidité était voisine de 90 o/o et l'éclairage très faible. Le second mâle a été pris, également au repos dans la journée, au bas d'un mur dans une petite chambre inoccupée et au sol garni d'une litière de « sissongo » (*Penissetum purpureum*), dans un pavillon en brique inhabité et situé à quelques centaines de mètres de l'orifice de la galerie environ 50 m. plus haut.

Aucune femelle n'a jamais été prise, ni dans les cases africaines habitées (et n'ayant jamais été traitées aux insecticides) ni dans le pavillon en brique inoccupé. D'autre part, nous avons effectué des captures de nuit sous moustiquaire-piège avec appât humain, tant à l'extérieur (sous toit de toile) que dans une habitation. Au cours de 19 nuits de capture, nous avons pris 29 Anophèles (*A. hancocki*, *rhodesiensis*, *rageaui*) mais pas un seul *freetownensis* ni dans l'habitation, ni à l'extérieur, ce qui pourrait indiquer soit une grande rareté, soit une très faible anthropophilie.

Espèces associées. — Dans la galerie d'Oliga nous avons pu prendre, à diverses époques, des représentants des espèces : *A. rageaui*, *A. rhodesiensis*, *A. jebudensis*, *A. hancocki*, *A. moucheti*, *A. gambiæ*. Au moment de la capture de nos exemplaires de *freetownensis* figuraient seuls dans la récolte *rhodesiensis*, *hancocki* et *moucheti*.

b) *Larves.* — Nous avons eu la bonne fortune, en examinant un lot de larves pêchées dans le ruisseau qui occupe une partie du sol de la galerie, de trouver un exemplaire que nous rapportons à l'espèce *freetownensis*, le doute restant cependant possible avec *A. demeilloni*. Notre exemplaire porte, sur les côtés des segments 4 à 6 de l'abdomen, des soies divisées en au moins 10 branches.

Le lot de larves dont provient notre exemplaire a été pris dans un canalicule, de 5 cm. de profondeur environ, ménagé dans le ciment du sol de la galerie. Au moment de la récolte ne subsistait dans ce gîte qu'une pellicule d'eau de 2 à 3 mm. surmontant plusieurs millimètres de boue liquide à la surface de laquelle se réfugiaient les larves.

Espèces associées à l'état larvaire: *A. rageaui* et *A. rhodesiensis*.

Distribution de l'espèce.

A. freetownensis a été décrit de Freetown en 1925 par Evans. Il a été signalé depuis de diverses localités de Sierra Leone et du Sud Nigeria. Sa présence dans le Sud du Cameroun français est donc tout à fait normale. Il a été trouvé aussi en Oubangui-Chari, dans le Nord de la Nigeria et de la Gold Coast et une femelle appartenant vraisemblablement à la même espèce a été prise récemment en Haute-Volta.

Discussion.

Le biotope de cette espèce étant le même que celui d'*A. jebudensis*, nous donnerons nos conclusions relatives à la biologie des 2 espèces dans la discussion qui suit l'étude d'*A. jebudensis*. Les 2 premiers exemplaires (1 ♂ et 1 ♀) trouvés par nous en novembre 1954, avaient été déterminés comme *A. demeilloni*, mais ayant pris de nouveau 2 exemplaires (1 ♂ et 1 ♀), de la même espèce, en février 1955, nous

n'avons plus hésité à effectuer la dissection du mâle et avons constaté que son phallosome comportait 8 paires de folioles. D'après EVANS (1938), ce caractère permet de séparer *freetownensis* de *demeilloni*, ce dernier ne présentant jamais (?) plus de 6 folioles. La larve trouvée possède plus de 10 branches aux soies latérales des segments 4 à 6 de l'abdomen.

III. — *Anopheles jebudensis* Froud, 1944.

Provenance.

Deux femelles en bon état ont été capturées par nous (novembre 1954) dans le gîte précédemment décrit (galerie de captage des eaux à Oliga).

Nous n'avons pas trouvé de mâle, mais MOUCHET (rapport non publié) a signalé récemment la prise, dans la même région, d'une larve qu'il rattache à l'espèce *A. jebudensis*.

Biologie des adultes.

Comme ceux d'*A. freetownensis* nos exemplaires ont été pris au repos sur les parois de la galerie de captage et jamais dans les habitations voisines (occupées ou non) ou au cours des captures de nuit avec appât humain.

Distribution de l'espèce.

Anopheles jebudensis a été décrit par FROUD en 1944 d'Ijebu Ode (Sud Nigeria) et MATTINGLY l'a signalé en 1947 d'Ikeja (Lagos Colony). Sa présence dans le Sud de la Nigeria rendait probable son existence dans le Sud Cameroun.

Discussion.

Les 2 espèces *A. freetownensis* et *A. jebudensis*, ont été prises dans un gîte artificiel (galerie cimentée) que sa proximité de Yaoundé nous permettait de prospecter régulièrement. Cependant, à la fin de notre séjour au Cameroun, nous avons pu commencer la recherche dans des anfractuosités naturelles et retrouver, dans des abris sous roche de Mvogdzigui (à 20 km. à l'Est de Yaoundé), une importante colonie d'*Anopheles rageaui* mêlés à quelques *A. rhodesiensis*. L'exploration systématique des nombreux trous de roche, abris sous roche, affouillements, carrières qui existent autour de Yaoundé (en particulier dans la falaise de Nkolbisson) permettrait vraisemblablement de retrouver, avec les 2 espèces précédentes, des exemplaires plus nombreux d'*A. freetownensis* et *A. jebudensis* dans leurs gîtes naturels.

A. freetownensis et *A. jebudensis* constituent, au moins pour le gîte considéré, des espèces rares puisqu'au cours de 13 séances

mensuelles de capture (de décembre 1954 à février 1955) de chacune 5 « hommes/heure », nous n'avons pris que 2 mâles et 2 femelles d'*A. freetownensis* et 2 femelles seulement d'*A. jebudensis* alors que l'ensemble de nos récoltes comptait un total de 234 Anophèles (*rhodesiensis*, *rageaui*, *hancocki*, *freetownensis*, *gambiæ*, *jebudensis*, *coustani*, *moucheti*).

RÉSUMÉ

Nous signalons la présence, dans le Sud du Cameroun, de 3 Anophèles nouveaux pour le territoire : *A. jebudensis*, *freetownensis* et *hargreavesi*.

A. freetownensis et *A. jebudensis* vivent en association, dans une galerie souterraine, avec *A. rageaui* et *A. rhodesiensis* et doivent avoir, comme ces derniers, pour gîte naturel les anfractuosités et abris sous roche. Ni l'un ni l'autre n'a jamais été pris dans les pièges à appât humain ni dans les habitations humaines. Seul un mâle d'*A. freetownensis* a été trouvé dans un pavillon inoccupé de la même zone.

A. hargreavesi, qu'il ne semble pas possible de distinguer d'*A. marshalli* à l'état de femelle adulte, a vraisemblablement été souvent confondu avec cette dernière espèce.

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer.
Laboratoire du S.G.H.M.P. et du C.E.A. du Cameroun.
Laboratoire d'Entomologie de l'Institut Pasteur de Paris.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM (J.-P.). — Quelques Anophèles nouveaux pour la faune camerounaise. *Ann. Parasit. Hum. Comp.*, 1955, 30, 4, 389-394.
- DE MEILLON (B.). — The Anopheline of the Ethiopian Geographical Region. *Publ. S. Afr. Inst. Med. Res.*, 10, 1.
- EVANS (A.). — Mosquitoes of the Ethiopian Region II. *Publ. British Museum (Nat. Hist.)*.
- FROUD (M. D.). — *Anopheles jebudensis* sp. nov. a new Anopheline mosquito from Southern Nigeria. *Ann. Trop. Med. Paras.*, 1944, 38, 73.
- HAMON (J.), ADAM (J.-P.) et GRJEBINE (A.). — Observations sur la répartition et le comportement des Anophèles d'Afrique Equatoriale Française, du Cameroun et d'Afrique Occidentale. *W. H. O./Mal./146*, Lagos Conf./20 oct. 1955.
- LELEUP (N.) et LIPS (M.). — Un Anophèle cavernicole nouveau du Katanga. *Anopheles rhodaini*. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, 1950, 43, 4.
- MATTINGLY (P. F.). — Notes on the Early Stages of Certain Ethiopian Mosquitoes with Some Locality Records from British West Africa. *Ann. Trop. Med. Paras.*, 1947, 44, 2, 239-252.

- MATTINGLY (P. F.) and ADAM (J.-P.). — A new species of Cave-Dwelling Anopheline from the French Cameroons. *Ann. Trop. Med. Paras.*, 1954, 48, 1, 55-57.
- PARENT (M.) et DUMOULIN (M.-L.). — La faune anophélienne à Yangambi (I. N. E. A. C.). Biologie *A. moucheti* Evans spécialement. Applications statistiques. *Recueil de travaux de Sciences Médicales au Congo belge*, 1945, 3.
- RAGEAU (J.) et ADAM (J.-P.). — Carte et Notice de Répartition des Anophèles au Cameroun Français (1952). Publication de l'O. R. S. T. O. M.
- VAUCEL (M.) et CAMPOURCY (A.). — L'Anophélisme au Cameroun Français. *Rev. Sci. Méd. Pharm. Vét. de l'Afrique Française Libre*, 1943, 2, 85.
- WANSON (M.) et LEBIED (B.). — Un nouvel Anophèle cavernicole du Congo belge. *Anopheles (Myzomyia) vanhoofi* sp. nov. *Rev. Zool. Bot. afr.*, 1945, 39, 118.

ESSAI DE SÉPARATION DES DIFFÉRENTES FORMES
DE *TABANUS SECEDENS* WALKER
(DIPTERA : TABANIDÆ)
PAR L'ÉTUDE DES TERMINALIA FEMELLES

Par M. OVAZZA, A. RICKENBACH et J. HAMON (*)

H. OLDROYD (1954) fait tomber en synonymie avec *Tabanus secedens* Walker, 1854 les 10 espèces suivantes : *T. tibialis* Walker, 1848 ; *T. garonensis* Macquart, 1855 ; *T. gabonensis* Bigot, 1858 ; *Atylotus camaronensis* Bigot, 1892 ; *T. blanchardi* Surcouf, 1907 ; *T. kingsleyi* Ricardo, 1908 ; *T. brunescens* Ricardo, 1908 ; *T. claripes* Ricardo, 1908 ; *T. regnaulti* Surcouf, 1912 ; *T. ignotus* Surcouf et Ricardo, 1909. Il refuse par contre à juste titre de suivre EFFLATOUN (1930) qui a considéré *T. secedens* comme un synonyme de *Tabanus tæniola* Palisot de Beauvois, 1807. OLDROYD groupe donc sous le nom de *T. secedens* tous les spécimens qu'il définit ainsi (1954, p. 261) : « ... tous les spécimens avec deux raies thoraciques évidentes jaunes ou jaune blanchâtre ; un front étroit, convergent, des palpes blanchâtres recouverts de poils noirs, sauf sur une petite surface de la base ; abdomen de couleur allant de l'orange terne au brun chocolat, avec des triangles médians étirés en pointe et étroits, ou (de façon plus typique) formant une bande médiane étroite et peu distincte ; les bandes sublatérales de l'abdomen, d'habitude mal définies, parfois présentes ; les ailes un peu rembrunies le long des nervures ; les fémurs habituellement noirâtres, quelquefois un peu rougeâtres (*claripes*) ». Cette définition sépare en effet complètement cette

(*) Séance du 8 février 1956.